

Hôtel de Ville : des services publics accessibles pour tous

Réunion d'informations du 14 mai 2025



Hôtel de ville : des services publics accessibles pour tous

- **Maîtrise d'ouvrage** : Ville de Janzé
- **Architecte** : Atelier L2
- **Les objectifs du projet ?**
 - **rendre le bâtiment accessible** aux personnes à mobilité réduite
 - **optimiser l'aménagement intérieur** du bâtiment en créant des bureaux au 2nd étage
tout en étant en accord avec les demandes des Bâtiments de France
- **Budget de l'opération** : 1 040 000 € HT

**Une continuité d'accès aux services publics garantie
pendant tous les travaux**



La Mairie de demain ?

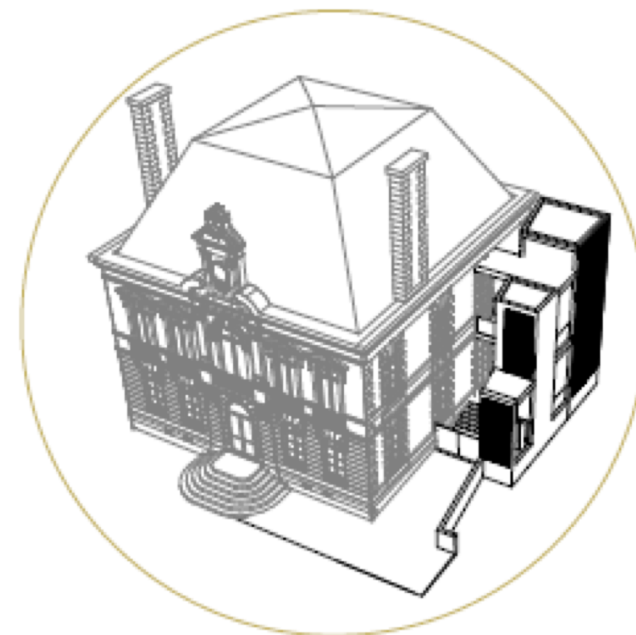
Un bâtiment accessible à tous grâce
à un ascenseur et des sanitaires adaptés
aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Un accueil convivial et attractif
facilitant les démarches des usagers

La salle protocolaire renoue avec un usage officiel et festif
(réunions publiques, bureaux de vote, vin d'honneur...)

Conserver tous les services en Mairie
pour préserver une unité de lieu et faciliter les synergies internes

Un bâtiment aux normes (sécurité, incendie...)







Mise en accessibilité & réaménagement de l'hôtel de ville

Pendant la durée des travaux, certains services
de la ville déménagent temporairement



Accueil population Etat civil - Cimetière Informatique



à compter
du 24 mai



Dans un modulaire,
place de l'Hotel de ville

02 99 47 00 54

Finances



à compter
du 21 mai



Aux Halles
coté Pôle social

02 99 47 51 91

Communication - Culture



à compter
du 29 avril



Aux Halles
dans la Médiathèque

02 56 48 30 05



Les services qui restent à la mairie :

- La direction générale
- Les ressources humaines



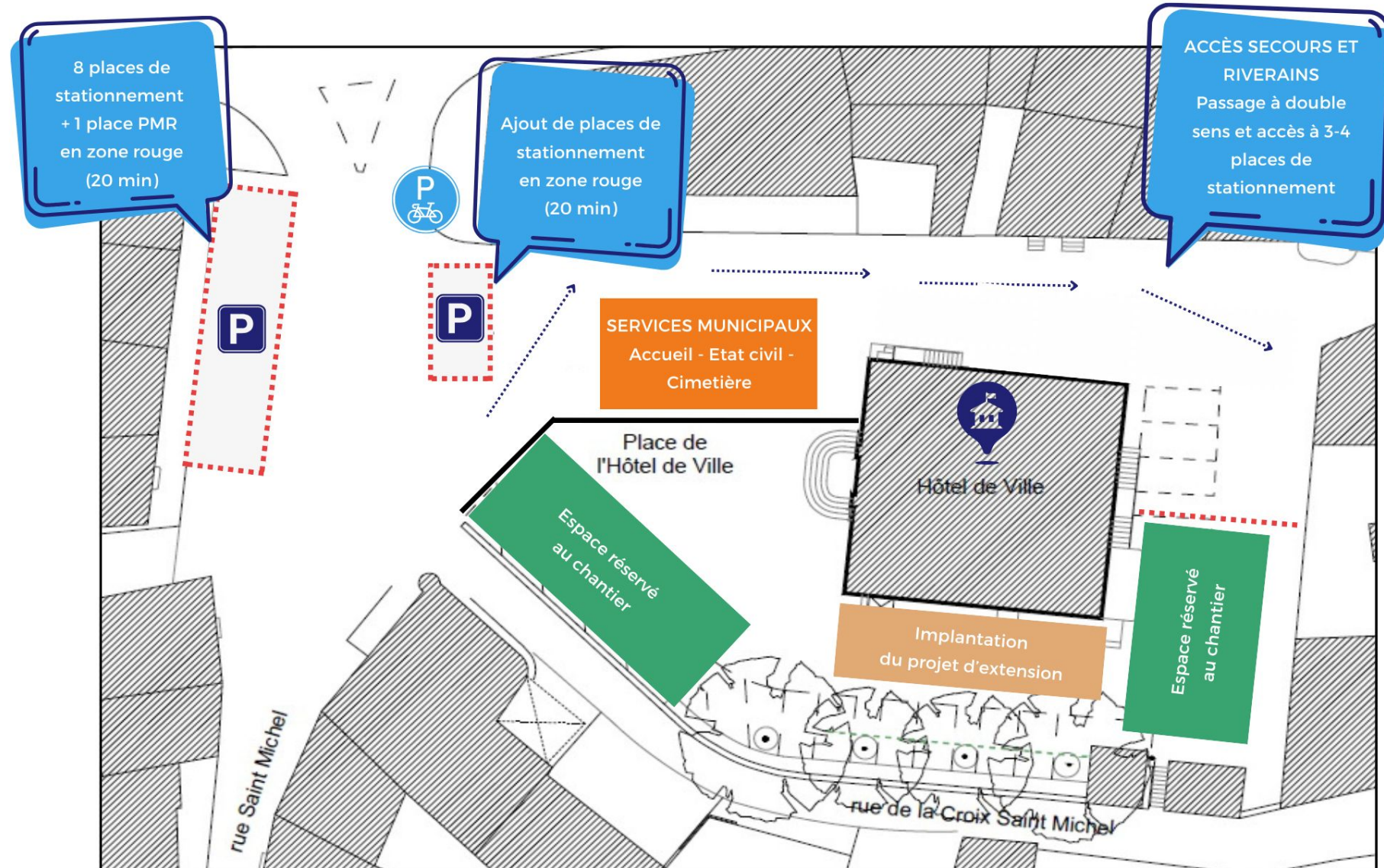
Les conseils municipaux :

Les conseils municipaux se tiendront à la
Maison des Associations / salle Uranus

Les mariages :

La salle de mariage est transférée à la
Maison des Associations / salle Galaxie

La place de l'Hôtel de Ville pendant les travaux



Le stationnement à Janzé





Commerces accessibles & évolution de la zone bleue

Le stationnement évolue en centre-ville pour limiter la gêne occasionnée pendant les travaux dès le **1^{er} juin** :

- **20 nouvelles places sont définies en zone bleue** pour compenser les places supprimées par l'installation du chantier et garantir l'accès aux commerces
 - parking en sablé rue Nantaise
 - des places aux Halles côté Médiathèque
- **La zone bleue ne sera plus effective le lundi.** Pensez à utiliser votre disque du mardi au samedi !
- **Les places "rouges" autorisent dorénavant un stationnement de 20 min** contre 10 min auparavant avec des places supplémentaires place de la Mairie

Les commerces de l'hôtel de ville seront accessibles pendant toute la période des travaux.



Planning

PRÉPARATION DU CHANTIER

Août 24

Dépôt
Permis de
Construire

**Févr - mars
25**

Appel d'offres

19 mai 25

Installation
de modulaires
pour le service
population -
état civil - cimetière

10 juin 25

**Début
du chantier**

RÉALISATION : 11 mois de travaux minimum

Mars 26

Livraison de la
salle du conseil
municipal

Mai 26

**Fin
du chantier**



Le service population - état civil -
cimetière réintégrera le bâtiment
de l'Hôtel de ville dès que possible
selon l'avancée des travaux



A votre écoute...

- Une réunion de concertation préparatoire avec les commerçants : 28 janvier 2025
- Une adresse mail dédiée : mediation@janze.fr
- Mise en place d'un comité de suivi
 - Première réunion : 3 juin 2025 à 12h30
- Un journal de chantier distribué régulièrement aux commerçants et riverains

**Un plan de communication de soutien au commerce local
et expliquant le projet sera déployé**



Merci de votre attention